

# BULLETIN BEDOUIN

Mai - Juin  
Juillet - Août  
2013

62

## EDITO

### ENFIN, VOILA L'ETE !

A tour de rôle, nous nous apprêtons à prendre quelques jours de repos afin de s'évader en laissant nos petits soucis de côté.

C'est une période très festive qui nous permet de nous rendre à différentes manifestations pour un coût modeste grâce, principalement, au bénévolat actif dans les associations.

Tout comme pour le comice dans sa globalité et plus particulièrement par la construction du char qui a nécessité des recherches minutieuses pour qu'en finalité il soit réussi. Si Marcel et Patrick se sentirent un peu seul au début, l'équipe s'est très vite étoffée et rendue utile jusqu'à la dernière minute. Merci à tous pour avoir donné de votre temps.

D'autres s'activent aussi pour organiser un concours de boules, le cinéma plein-air, la vogue, la brocante . . .

Pour assurer une atmosphère de fête, on n'hésite pas à inviter soit l'Eveil, soit les Petits Tracas ou Shukar Sam.

Alors merci d'avance à tous ceux qui vont œuvrer pour que chacun puisse se divertir en ayant l'occasion de créer des liens.

Bon été à tous et à bientôt peut-être lors de l'un de ces évènements.

Michel RAMPON



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 MAI 2013

Début de séance : 20 heures

Excusés : Stéphane RIMAUD, Georges DESORT et Jocelyn SIMON

### ↳ Délibération mise en révision du PLU:

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis reçus concernant cette mission de modification du PLU (évolution du zonage, du règlement et repérage des bâtiments non utilisés par l'agriculture).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le principe de modification du PLU et choisit le bureau LATITUDE pour un montant de 1 942,50 € HT.

### ↳ Délibération pour le dépôt d'un dossier amendes de police :

La commission voirie expose les travaux qui vont être réalisés sur les accès au lotissement « Les Primevères ». Sur les conseils du cabinet d'ingénierie, il apparaît souhaitable de réaliser des travaux pour améliorer le stationnement afin de sécuriser le cheminement des piétons. De ce fait, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les devis estimatifs établis par DUNES INGENIERIE concernant l'aménagement de places de stationnement sur le haut du lotissement « Les Primevères » permettant de libérer les voies d'accès. Le montant hors taxes de ces travaux s'élève à la somme de 10 039,10 € HT.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition de travaux et approuve le dépôt d'un dossier de financement par le produit des amendes de police.

### ↳ Délibération pour une subvention à l'école privée de St Martin en Haut :

Michel RAMPON donne lecture de la demande de subvention pour l'année 2013 présentée par l'Ecole privée de St Martin en Haut qui accueille un enfant de Longessaigne dans une CLIS (enseignement spécialisé). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette subvention, d'un montant de 478 €, équivalente au montant du forfait communal versé pour un enfant qui serait scolarisé à l'école de Longessaigne.

### ↳ Délibération pour subvention de l'accueil périscolaire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention 2012 présentée par l'association OGEF pour participer au fonctionnement de l'accueil périscolaire mis en place au sein de l'école.

Au vu des comptes présentés par l'association, le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'équilibre d'un montant de 3 271,28 € pour l'année 2012, pour participer au financement de l'accueil périscolaire, en contrepartie, la commune recevra une participation de la CAF et de la MSA dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

### ↳ Délibération pour demande de subvention « réserve parlementaire » :

Sur la proposition de la sénatrice Christiane DEMONTES, le Conseil Municipal décide de solliciter son aide dans le cadre de sa réserve parlementaire pour compléter le financement des travaux de la cantine.

### ↳ **Récupération des eaux pluviales :**

La commission développement durable propose la mise en place :  
d'une citerne de 7500 litres placée dans le local technique permettant la récupération des eaux de pluie du bâtiment.  
d'un mur d'eau de 1100 litres situé à proximité du bâtiment annexe au Fournil

L'ensemble de cette récupération sera destinée à l'arrosage, au lavage des véhicules et matériels.

Le Conseil approuve le principe de cet investissement (inscrit au contrat triennal) et demande à la commission de poursuivre son travail pour préciser les données techniques et financières.

### **Questions diverses :**

\*Demande d'autorisation d'utilisation du domaine public : l'auberge des Chanterelles organise la fête de la musique sur la place du village le samedi 22 juin.

Après discussion, l'ensemble des membres du Conseil autorise (sous certaines conditions) l'utilisation de cet espace.



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 25 JUIN 2013**

Début de séance : 20 heures

Excusés : SIMON Jocelyn, DESORT Georges, MURE Frédéric, DIVINIA Daniel, RIMAUD Stéphane, VITTORI Marc

### ↳ **Présentation de l'autostop participatif dans les Monts du Lyonnais :**

Marie-Pierre GUICHERD, agent du Simoly, présente au Conseil le principe de l'autostop participatif. Ce mode de transport allie la liberté de l'autostop et la solidarité du covoiturage.

Des guides sont en cours d'élaboration et seront disponibles en mairie dans les prochains mois.

La mairie réfléchit à l'emplacement d'un éventuel « Point Stop » sur le territoire communal.

### ↳ **Revalorisation des loyers pour 2013 :**

Monsieur le Maire rappelle que la revalorisation des loyers des différents bâtiments communaux se fait au 1er juillet de chaque année. Il informe le Conseil Municipal que les montants seront revalorisés en application de l'indice de référence des loyers, qui a augmenté de 1,88 %.

Le Conseil Municipal, après délibération décide de fixer le montant des loyers, comme suit :

Le local artisanal situé « Salle des Sociétés » à 259,09 € par mois

Le logement situé « Salle des Sociétés » à 363,90 € par mois

Les 2 appartements situés « Place des Ecoles » à 258,57 € par mois

Le logement communal situé « Rue de la Mairie » à 316,41 € par mois

Le logement situé « Place du Lavoir » à 443,82 € par mois

### **↳ Choix d'une entreprise pour l'aménagement d'un espace cinéraire:**

Après analyse de plusieurs devis, le Conseil retient la société ART'CASE (partenaire de l'entreprise GEAY GIROUD) pour un montant de 12 760,12 € TTC comprenant columbarium et jardin du souvenir. Cette opération sera financée à hauteur de 50% dans le cadre du contrat triennal signé avec le Département.

### **↳ Délibération pour la création d'un CDD pour surcroit de travail :**

Le maire expose la nécessité de recruter un agent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité de secrétariat.

A cet effet, Régine BLANC a été engagée pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre à raison de 2 jours par mois.

### **↳ Récupération des eaux pluviales :**

Sur la proposition de la commission développement durable, le Conseil municipal décide, dans un premier temps, la mise en place d'une réserve d'eau de 1 100 litres située à proximité du Fournil. La société ECML a été retenue pour réaliser cette installation pour un montant de 1 851,89 € TTC.

Cette opération sera financée à hauteur de 30% dans le cadre du contrat triennal signé avec le Département.

### **↳ Délibération approbation du rapport 2012 sur le prix et la qualité de l'eau :**

Alain CHAUSSENDE présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité de l'eau en 2012 établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour le compte du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier. Les informations ont été recueillies par l'intermédiaire du syndicat et de la SDEI.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve ce rapport annuel et rappelle que ce document est consultable par le public, sur demande, en mairie.

### **↳ Commission assainissement :**

Alain CHAUSSENDE nous fait un compte-rendu de la dernière réunion de la commission et nous propose une Batymétrie de la lagune afin de programmer le curage de la lagune. Cette opération représente un coût d'environ 1 500,00 € TTC.

Le Conseil accepte cette proposition.

## **CONGES ANNUELS DES AGENTS COMMUNAUX**

**SECRETARIAT DE MAIRIE :**                      **Fermeture du 15 au 25 août**

Pour les urgences, merci de vous adresser à Monsieur le Maire ou aux adjoints.

**L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :**                      **Fermeture du 26 août au 8 septembre**

La poste de MONTROTTIER est à votre disposition pour récupérer vos courriers recommandés.

**D'avance nous vous remercions de votre compréhension.**

<b>COMPTE ADMINISTRATIF -Budget Principal-</b>	<b>TABLEAU COMPARATIF 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012</b>
--	--

<b>RECETTES</b>	2008	2009	2010	2011	2012	<b>DEPENSES</b>	2008	2009	2010	2011	2012
<u>Chap.13</u> Atténuation de charges	11 231.42	12 443.80	15 090.17	15 138.30	19 351.16	<u>Chap.11</u> Charges à caractère général	81 716.48	100 090.26	93 370.62	83 328.63	104 360.56
-						-					
<u>Chap.70</u> Produits des services...	5 216.75	8 178.08	9 185.33	7 552.97	17 540.30	<u>Chap.12</u> Charges de personnel	104 407.06	107 682.91	110 585.91	111 531.81	136 947.55
-						-					
<u>Chap.73</u> Impôts et taxes	120 237.00	128 532.00	134 589.00	140 215.00	147 535.89	<u>Chap.65</u> Autres charges de gestion courante	70 106.24	93 923.70	88 829.94	88 223.65	89 526.21
-						-					
<u>Chap.74</u> Dotations,Subventions,Participations	222 099.08	246 091.55	225 287.61	238 058.07	241 687.28	<u>Chap.66</u> Charges financieres	7 067.80	6 263.51	8 201.24	9 637.11	12 383.77
-						-					
<u>Chap.75</u> Autres produits -dont loyers-	11 328.88	11 654.56	15 944.37	19 035.60	24 486.01	<u>Chap.67</u> Charges exceptionnelles	6 075.10	1 683.85	2 938.23	0.00	0.00
-						-					
<u>Chap.77</u> Produits exceptionnels	14 465.13	44 821.22	1 257.96	1 971.15	63.76						
(dont excédent /budget lotissement : 38221.32) en 2009											
-											
-											
-						<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	<b>115 205.58</b>	<b>142 076.98</b>	<b>97 428.50</b>	<b>129 249.89</b>	<b>107 446.31</b>
-											
<b>TOTAUX</b>	<b>384 578.26</b>	<b>451 721.21</b>	<b>401 354.44</b>	<b>421 971.09</b>	<b>450 664.40</b>		<b>384 578.26</b>	<b>451 721.21</b>	<b>401 354.44</b>	<b>421 971.09</b>	<b>450 664.40</b>

(a) Après remboursement annuel du capital des emprunts, on obtient la capacité d'autofinancement nette (utilisable pour financer les opérations d'investissements), qui s'établit à :

**pour 2008 : 85 372,04 €**      **pour 2009 : 124 095,76 €**      **pour 2010 : 68 090,54 €**      **pour 2011 : 101 377,31 €**      **pour 2012 : 75 248,94 €**

(rembt capital emprunts)      (29 833,54)      (17 981,22)      (29 337,96)      (27 872,58)      (32 197,37)      -



# INFOS MAIRIE

## OPERATION « TRANQUILITE-VACANCES »



Chaque année, les périodes de vacances scolaires sont propices à la commission de cambriolages, de vols de véhicules, vols par ruse ou d'escroqueries de toute nature.

Comme chaque année, la gendarmerie nationale mène une campagne d'information en liaison avec les communes.

Le concours de la population est aussi un élément déterminant dans la lutte contre la délinquance ou contre l'insécurité, car il permet d'optimiser l'action des militaires de la gendarmerie.

**Pour prévenir de votre absence, une demande individuelle est à remplir :  
des imprimés sont disponibles en mairie.**



## BIBLIOTHEQUE

Mardi 18 juin, la bibliothèque municipale a organisé sa première réunion-bilan.

Tous les adhérents ainsi que Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal étaient invités.

Ce fut l'occasion de faire le point sur le fonctionnement de la bibliothèque :

- Rôle des 10 bénévoles.
- Fonctionnement des prêts de documents : la bibliothèque possède environ 700 livres adultes et 1000 livres enfants achetés par la mairie. La médiathèque du Rhône nous laisse en prêt environ 500 documents adultes et 500 documents enfants. Ce qui permet aux lecteurs d'emprunter environ 2 700 livres et documents.
- Les adhérents : la bibliothèque compte 109 adhérents actifs, auxquels il faut ajouter l'école, qui compte 3 classes (54 enfants).
- Les animations : raconte-tapis pour les tout-petits, les plus grands, animations avec l'école, balade contée, participation à la foire où nous vendons des livres de la librairie « Mots et Merveilles » de Ste Foy l'Argentière, séance de dédicaces, expositions....

Cette réunion conviviale s'est terminée par le verre de l'amitié.



Une réunion-bilan se déroulera désormais chaque année en fin d'année scolaire. Nous vous attendrons donc tous nombreux l'année prochaine pour mieux découvrir votre bibliothèque !!

# ARRETE DE CIRCULATION

## RD 4 – LONGESSAIGNE

### Construction d'un boviduc

#### TRAVAUX

La construction de ce passage souterrain, appelé boviduc, a pour objectif de permettre le cheminement du troupeau de vaches laitières de l'exploitation de M. Dussud, sans risque ni gêne pour les usagers de la route départementale.

Les travaux consistent à installer sous la chaussée, une buse métallique de 15m de long et 2,5m de diamètre.

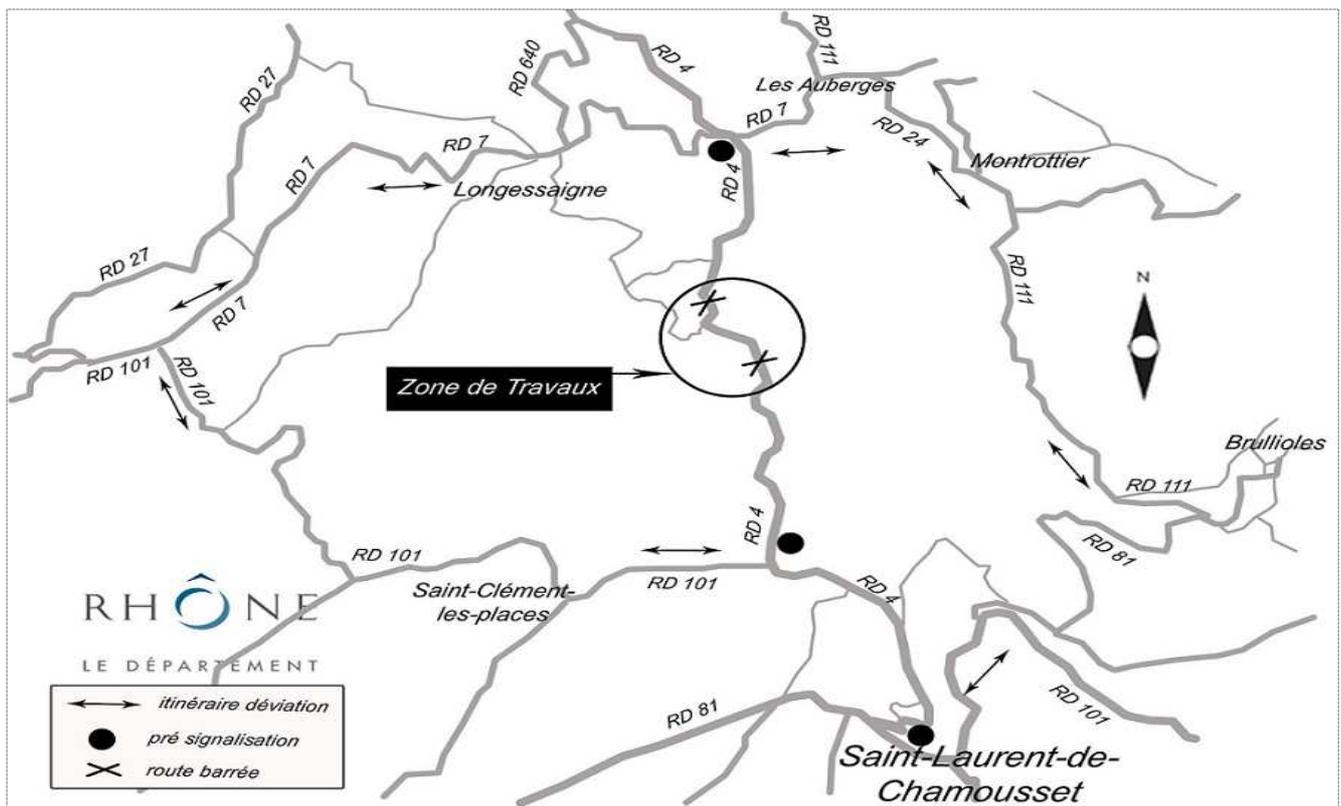
***Ils nécessitent la fermeture totale d'une section de la RD n° 4 située entre St Laurent de Chamousset et le lieu-dit « Les Auberges » sur la période du 29 juillet au 10 août 2013.***

*Nous vous remercions pour votre compréhension face à la durée des travaux et aux conditions de circulation qu'ils engendrent.*

- Début des travaux :  
**29 juillet 2013**
- Durée prévisionnelle :  
**2 semaines**
- Financement :  
**M. Bruno DUSSUD**  
Exploitant
- Entreprise :  
**SARL GOUJET**

#### CONTACT

Département du Rhône  
Maison du Rhône de Saint-Laurent-de-Chamousset – Espace Juge Pascal  
Chemin de l'Hôpital - 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset  
Tél : 04.74.70.52.20





# DISTINCTIONS

## Marie-Cécile prend sa retraite

Au quotidien nous avons souvent la nécessité de nous rendre dans les locaux publics pour diverses raisons.

La plupart du temps, nous pouvons apprécier la propreté de ces lieux qui les rend très accueillants.

Depuis le 1er juillet 1997, c'est Marie Cécile LEGRAIN qui nous a offert ce petit confort en y apportant beaucoup de soins.

Pendant 3 ans, pour des raisons de santé, Marie-Cécile n'a pas pu assurer son poste et aujourd'hui elle est en retraite.

Nous ne la remercierons jamais assez pour ce travail discret et peu reconnu.

C'est pour cela que je profite de ce petit mot pour combler ce retard.

Encore mille mercis Marie-Cécile et nous te souhaitons une retraite active et heureuse !

## André SECOND, promu chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Le samedi 18 mai a eu lieu, à la Maison de Retraite des anciens Combattants de Anse, une sympathique remise de décoration. Outre Christophe Guilloteau, député du Rhône, qui présidait la cérémonie, de nombreux amis et responsables de la F.N.A.C.A rendait hommage à André. Par son action en faveur des anciens combattants et la lutte pour la survie de cette maison de retraite qui, sans son intervention, était voué à la fermeture, il n'a pas compté ses heures pour mener à bien ce chantier titanesque. Il a épaulé nombre de ses frères d'armes dans les difficultés administratives et sociales résultant de ce conflit. La maladie n'a pas arrêté les responsabilités entreprises. Son engagement associatif, professionnel et militaire s'accorde parfaitement avec ses convictions personnelles et les qualités qu'on lui connaît.

André, très ému, remerciait les intervenants et l'assistance, sans oublier sa famille et, en particulier, son épouse Denise.

La Mairie de Longessaigne tient à exprimer à André une sincère reconnaissance pour toutes ses actions et espère collaborer avec lui de nombreuses années encore pour la défense et la promotion de notre patrimoine.



# ASSOCIATIONS

## LA BOULE BEDOUINE

<b>Samedi 27 Juillet</b>	<b>14 H</b>	<b>Concours de Pétanque</b>	<b>Double</b>
<b>Lundi 29 Juillet</b>	<b>14 H</b>	<b>Concours de la vogue</b>	<b>Quadrettes</b>
<b>Samedi 10 Août</b>	<b>8 H</b>	<b>Challenge Mialon</b>	<b>64 Simples</b>
<b>Samedi 10 Août</b>	<b>14 H</b>	<b>Challenge Mialon</b>	<b>32 Simples</b>
<b>samedi 10 Août</b>	<b>15H30</b>	<b>Coupe Poyet</b>	<b>16 Doubles</b>



**Le Dimanche 23 Juin 2013,  
l'association «Familles Réunies»  
fêtait son 10ème anniversaire.**

200 personnes avaient fait le déplacement pour fêter l'événement autour d'un barbecue géant à la salle polyvalente.

C'est dans une ambiance conviviale que Mme la présidente Agnès Collomb entourée de son bureau ont soufflé les bougies.

Les spectacles de magie et de danse country ont rencontré un vif succès ainsi que le château gonflable.

L'association remercie toutes les personnes présentes.



LES FOUDINEURS BEDOUINS

Suite au succès du livre sur les écoles, nous avons fait une réédition. Il est donc à nouveau en vente au prix de 18,00 € auprès des membres de l'association :

André SECOND ☎ 04 78 35 89 24

Liliane GOUJET ☎ 06 83 01 07 81

# VOGUE ANNUELLE

LONGESSAIGNE

**27 - 28 - 29 juillet 2013**

Au programme :

**Samedi 27** : 21 h, Retraite aux flambeaux  
et Bal avec « Electro dream »

**Dimanche 28** : 11 h, Défilé des conscrits avec la société  
de musique « L'Eveil », suivi d'un vin d'honneur  
13 h, Tournoi de Foot-Bulle, au stade  
22 h, Bal avec « Electro dream »

**Lundi 29** : 19 h 30, Assiette anglaise  
21 h, Bal musette

**Et tout le week-end, les manèges forains tourneront, pour  
le plaisir des petits et des grands !**



*Les Conscrits de la Classe 1995  
vous remercient par avance de  
votre accueil lors de la traditionnelle  
tournée des brioches.*





**L'EVEIL DE LONGESSAIGNE**



## **BROCANTE 2013**

La société de musique organise sa traditionnelle brocante

**LE DIMANCHE 1 SEPTEMBRE**

**Nouveauté**

**à 14h30 – Concours de belote sous chapiteau**

Vous pouvez d'ores et déjà mettre de côté vos objets dont vous voulez vous séparer

Pensez à réserver vos emplacements, si vous voulez exposer

**Auprès de Michel PONCET ☎ 04-74-70-17-03**



## **UNE BEDOUINE, CHAMPIONNE DE FRANCE**



Le week-end du 22-23 juin 2013, ont eu lieu à Dardilly, les championnats de France de Boules Lyonnaise en simple.

Marina VENET née Crozet a décroché le titre de championne de France féminine 2e-3e divisions, en battant Magalie Ubrun de Gap, sur le score de 11 à 6.

Il s'agit de son 2e titre national, 9 ans après celui obtenu en quadrettes en catégorie cadettes, avec la Haute Brévenne. Depuis 6 ans, elle s'entraîne et porte les couleurs des Monts de Tarare.

Toutes nos félicitations pour cette fervente compétitrice du sport-boules, qui voit son travail et sa passion récompensée par ce nouveau trophée, qui va certainement en appeler d'autres.



## INFOS DIVERSES

### *ECOLE SAINTE BLANDINE DE LONGESSAIGNE*

Une année scolaire bien remplie ...

Une fin d'année est synonyme de bilan pour la plupart d'entre nous. En regardant dans le rétroviseur, cette année scolaire a été bien remplie : à chaque mois son activité : en automne, la participation des enfants à la commémoration du 11 novembre. Puis décembre avec une animation de village suivi du concert Gospel sous la neige ! Janvier fut marqué par notre participation avec la bibliothèque du village au projet « kamishibai ». Les enfants ont ainsi inventé, écrit et illustré des histoires. Ces mêmes histoires proposées sous forme de pièce de théâtre japonaise dont vous avez pu entendre la lecture lors de la foire de la Saint Blandine. La porte ouverte en mars fut le lieu de retrouvailles entre de nombreux anciens ayant chacun usé leur fond de culotte sur nos bancs. Cette dernière fut réalisée en lien avec le lancement du livre des fouineurs bédouins.

En mai, les maternelles sont allés à l'aquarium de Lyon. Ils ont fait un tour du monde des poissons, depuis les fleuves européens jusqu'à l'océan Indien, de l'Atlantique au Pacifique, en passant par les lacs africains. Ils ont ainsi observé piranhas, tortues, poissons-clowns, murènes et bien d'autres poissons aux couleurs éclatantes. La salle des 5 sens leur a permis de caresser, étoiles de mer, divers poissons, et même oursins !!! De belles découvertes pour nos plus jeunes bédouins qu'ils ne sont pas prêt d'oublier.

L'intervention de grande qualité d'une archéologue au sein de l'école en début d'année, a été suivie pour leurs aînés de découvertes du passé lors d'une sortie au Grand Site Solutré Pouilly Vergisson. Site archéologique majeur d'intérêt européen marqué notamment par la préhistoire. Ceci leur permet d'approfondir leurs connaissances sur les modes de vie à la préhistoire dont tout particulièrement les changements entre le paléolithique et le néolithique ou la fabrication et la manipulation d'outils

L'année se clôture de manière festive, les enfants et leurs maîtresses préparant depuis quelques semaines leur spectacle tandis que les membres des associations APEL et OGEC s'activent pour la mise en place du repas et de la kermesse qui suivra.

Les jours défilant trop rapidement d'autres réalisations ont dû être reportées. L'an prochain s'ouvrira donc avec son lot de nouveaux projets, comme avec Mr Rousset sur les équilibres et la construction de mobiles qui pareront le village cette fois, dès le printemps !

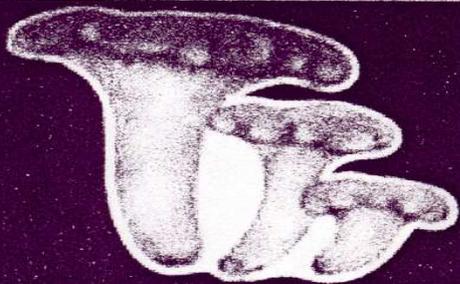
Nous vous invitons à noter que nous animerons le village le 7 décembre avec la chorale de Pomeys à l'occasion d'un concert à l'église.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite à tous un bel été ensoleillé, et sera heureuse de vous retrouver le lundi 2 septembre pour la rentrée des classes.

Pour tout renseignement durant l'été sur l'école et/ou inscription merci d'envoyer un mail à [troisclasses@yahoo.fr](mailto:troisclasses@yahoo.fr), je vous répondrai dans les plus brefs délais.

### La directrice





*Auberge Les Chanterelles*

**3, Place de l'Eglise 69770 LONGESSAIGNE**

**Tél : 04 74 70 12 35**

**Fermeture annuelle du 22 au 31/08/2013**

## **Événements à venir**

### **SEPTEMBRE 2013**

#### **Dimanche 1er**

A l'occasion de la brocante  
Menu de 12h à 12euros !!!

Salade verte  
Andouillette / frites  
Fromage  
Salade de fruits

#### **Samedi 07**

Grande soirée Ricard/Clan à partir de 19h30  
Animation commerciale  
Nombreux lots !! Tee-shirt, bob casquettes...

#### **Samedi 28**

Soirée moules / frites à volonté + fromage ou dessert : 10 €  
UNIQUEMENT SUR RESERVATION (dernier délai le 26/09)

**OCTOBRE 2013**

**Samedi 12**

Belote Coinchée à 14h00  
15 euros la doublette  
Toutes les doublettes seront primées  
Casse croûte offert

**Du lundi 14 au samedi 19 sur réservation**

Semaine du goût  
Promo repas complet de 12h00  
10 euros

**Jeudi 31**

Grande soirée Halloween tout en musique !  
Déguisement impératif !!!  
Concours primés !!  
Petits et grands, venez vous amuser !!

**NOVEMBRE 2013**

**Samedi 09**

Soirée musicale  
Programme à venir....

**Dimanche 17**

A partir de 08h30  
Tête de veau sauce gribiche 5 euros  
UNIQUEMENT SUR RESERVATION (avant le 14 novembre)

**DECEMBRE 2013**

Huîtres tous les dimanches matin !!  
Sur réservation, c'est mieux !!  
04-74-70-12-35

# ETAT CIVIL



## NAISSANCES

Né le 5 mai 2013

**Kenzo FOUCHER**

Fils de Rachel DERNIS et Yanick FOUCHER

Née le 22 mai 2013

**Soline CHAREYRE BLANC**

Fille de Aurélie BLANC et Colin CHAREYRE

Né le 06 juin 2013

**Kalvyn ROBERT MANDAIRON**

Fils de Emilie MANDAIRON et Sébastien ROBERT



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Date	Manifestation	Organisateur	Horaire	Lieu
20 Juillet 27-28-29 Juillet	Cinéma Plein Air Vogue annuelle	Maison des Jeunes Jeunes 18 ans	19h00	Le Rocher Place du village
1 Septembre	Brocante	L'Eveil	7h00	Place du village
11 Octobre 12 Octobre	Réunion planning Repas dansant	Inter-Sociétés Club Village Fleuri	20h30	Maison Associations
2 Novembre	Concours Belote	Inter-Sociétés	14h00	Salle Polyvalente

### PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN :

Récupération des articles le 7 septembre 2013 (dernier délai)

imprimé par la commune 04 74 70 14 60